



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ARCHERS SABLAI du 04 Octobre 2024

### Ordre du jour

- ✚ Rapport moral présenté par le Président
- ✚ Quitus au Président
- ✚ Bilan financier de l'exercice 2023 / 2024
- ✚ Quitus au Trésorier
- ✚ Rapport sportif présenté par les entraîneurs
- ✚ Rapport formation/travaux/matériel
- ✚ Election d'un jeune au conseil d'administration
- ✚ Présentation du budget prévisionnel 2024/ 2025
- ✚ Fixation du prix de la licence 2026 à compter de septembre 2025
- ✚ Questions diverses
- ✚ Allocution du Président
- ✚ Clôture de l'AG

## Présentation du Bureau saison 2023/2024

Alain Rossi - Président

Christelle Gautier - vice-présidente

Patrice Languerand Flohic - secrétaire général

Huguette Boisseau - secrétaire adjointe

Monique Languerand Flohic - trésorière

Gérald Huchet - Trésorier adjoint

Babette Dufeu et Florence Valérius de Beffort - entraîneurs

+ tous les membres du Conseil d'administration présents

Feuille d'émargement :

Adhérents adultes : 80

Présents adultes + pouvoirs : 34

Adhérents jeunes (-16ans) : 36

Présents jeunes (-16 ans) + pouvoirs : 6

Quorum nécessaire pour l'AG : 20

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut commencer

Invités :

- Frédéric BENELLI, Président de l'association des Colibris et président de la Commission Sport-Handicap de l'Office des Sports Sablais
- Pascal LAPKINE, Président du Comité Départemental et régional du tir à l'arc et arbitre du club

### **1) Rapport moral présenté par le Président**

Alain Rossi, Président du club des Archers Sablais fait un bilan de l'année écoulée.

Points forts :

- Nous avons connu une année riche en événements et en actions menées par le club auxquels tous les bénévoles ont su faire face. Malgré l'absence d'un de nos entraîneurs Babeth pour question de santé, les cours des N+ ont tous été assurés les jeudis et samedis.

- Le club a atteint tous ses objectifs :

- \* Augmentation des licenciés à 126 adhérents ce qui fait de notre club le plus gros de Vendée
- \* 2 bénévoles en formation encadrant qui ont reçu leur diplôme : François et Jean-Claude
- \* 2 arbitres toujours en cours de formation (qui se termine cette année) : Richard et Jean-Claude
- \* Rapprochement significatif avec : le groupe scolaire Emile Pajot, le lycée Tabarly, le collège Paul Langevin
- \* La maison sport santé
- \* L'AVLC
- \* L'association Jeune et Rose

Qui complètent nos actions engagées et récurrentes auprès de :

- \* Lycée Ste Marie du Port
- \* L'IME
- \* Foyer Godet
- \* Oppélia « les Métives » qui lutte contre les addictions
- \* Comité de la Jeunesse et des Sports
- \* Téléthon
- \* Ticket Sports
- \* Jardin du tribunal
- \* Diverses manifestations organisées par la municipalité, l'OSS, le Lions'Club en lien avec le handicap

Sur le plan associatif, nous avons mené plusieurs actions :

- \* 1<sup>ère</sup> participation aux Sirènes de l'Atlantique : tournoi régional organisé par la FFTA pour une cause féminine
- \* Porte ouverte 100% féminine : organisée pour une association de lutte contre le cancer du sein : Jeune et Rose
- \* Création d'un journal bimensuel « Plume Coq »
- \* Création de plusieurs commissions afin de mieux organiser le club :
  - Evènementiel
  - Travaux/matériel
  - Formation
  - Jeunes
- \* Création de 2 trophées récompensant des archers du club
- \* Distinctions reçues par l'OSS pour des actions bénévoles et du club
- \* Renforcement du CA par l'invitation permanente de 3 invités
- \* Organisation des concours salles et extérieurs
- \* Soirée Beaujolais
- \* Coupe apache organisée cette année en faveur du Téléthon
- \* Galette des Rois
- \* Le Tir du Roy

### Points faibles :

- La difficulté d'augmenter nos Formateurs, soit par absence de candidatures, soit par le frein administratif et tatillon de notre Fédération.
- L'absence de nouveaux créneaux dans notre gymnase principal des Sauniers
- La perte de celui du samedi matin aux Chirons
- Le stand-by de notre demande de couverture du pas de tir extérieur, telle que nous l'avions formulée il y a deux ans.

Ces manquements ont pour conséquence un frein à notre développement, surtout auprès des jeunes.

Il est vrai que la démolition et réfection de 3 gymnases sur les Sables conduit la municipalité à des choix pour satisfaire le plus grand nombre d'associations.

Gageons que nous saurons relever ce défi au cours de la saison qui s'annonce.

## **2) Quitus au Président**

Vote à main levée - quitus donné au Président

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 36

## **3) Bilan financier de l'exercice 2023 / 2024**

L'exercice 2023/2024 se termine sur un excédent de 209,00 €.

Les recettes ont été de 25.269,00 € et les dépenses de 25.060,00 €.

Les recettes sont principalement dues aux :

- licences 12.765 € (duquel il faut déduire 7.093 de reversement à la fédération)
- la subvention de la Ville 4.700 € (dont 400 € d'animations remblai)
- une subvention exceptionnelle de 1.300,00 € de la FDVA (fonds de développement de la vie associative des Pays de la Loire) obtenue pour l'organisation d'actions ciblées vers les femmes
- participation du Crédit Agricole 700 €
- les recettes des concours que nous avons organisés 2.129 € (duquel il faut déduire les dépenses 1027 €)
- location de matériels 1.210 €
- les manifestations réalisées par le club 1.306 €

Les principales dépenses sont :

- le reversement des licences à la FFTA 7.093 €
- achat de matériels (paille, cibles, arcs, ...) 6.914 €

Dont : les matériels d'initiation 2.321 €, location d'arcs 532 € et sport adapté 662 €

- entretien divers 960 €
- frais de déplacement et d'hébergement 4.801 €
- charges courantes 723 €

Les disponibilités du club sont :

- 3.506 € sur le compte en banque
- 6.000 € sur le livret d'épargne
- 671 € en caisse

Soit un total de : 10.177 €

### **Quitus au Trésorier**

Vote à main levée

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 36

### **4) Rapport sportif présenté par les entraîneurs**

Concernant les Jeunes de l'année 2023/2024 :

sur 30 jeunes débutants inscrits en début d'année, 16 étaient toujours présents en juin dont la moitié venait 2 fois/semaine. Et 12 se sont déjà réinscrits cette année.

11 jeunes en 2<sup>e</sup> année et 8 en 3<sup>e</sup> année et +.

### **Bilan sportif**

27 archers ont participé à des compétitions, salle ou extérieur, dont 5 adultes et 5 Jeunes débutants, 3 poussins et 2 benjamins ont participé à un concours spécial Poussins.

Des archers se sont essayés à d'autres disciplines :

6 archers en 3D, 6 en Nature et 6 en Campagne

Et enfin 2 jeunes de l'IME ont fait leurs premiers pas en concours extérieur, aux Sables à leur distance (20m)

### **Au championnat de Vendée salle (18 m) :**

Médaille d'or :                   Stéphane Grivet  
  Huguette Boisseau

Médaille d'argent :           Richard Cosson  
  Johan Chaigneau (jeune)

Médaille de bronze :       Monique LANGUERAND-FLOHIC  
  Camille Mallardeau (jeune)

**Au championnat de Vendée 3D :**

Médaille d'or :                Adrien Cosson (Jeune)  
   François Batard

Médaille d'argent :        Richard Cosson

**Au championnat de Vendée Campagne :**

Médaille d'argent :        Alain Rossi

**Au championnat de Vendée en extérieur :**

Médaille d'or :                Huguette Boisseau  
   Johan Chaigneau (jeune)

Médaille d'argent :        Florence Valerius de Beffort  
   Alain ROSSI

**Au championnat régional salle (18 m) :**

Médaille d'argent :        Paul Huchet (jeune)

Médaille de bronze :      Camille Mallardeau (jeune)

**Au championnat régional 3 D :**

Médaille d'or :                Adrien Cosson (Jeune)  
   Richard Cosson

**Au championnat régional campagne :**

Médaille d'argent :        Alain Rossi

**Au championnat régional nature :**

Médaille d'or :                Adrien Cosson (Jeune)  
   Richard Cosson

**Au championnat France salle (18 m) :**

2 participations mais pas de médaille

Johan Chaigneau (16<sup>ème</sup>) et Adrien Cosson (40<sup>ème</sup>) (jeunes)

**Au championnat France 3D :**

Participation d'Adrien Cosson (9<sup>ème</sup>) (jeune)

**Au championnat France campagne :**

Participation d'Alain Rossi (14<sup>ème</sup>)

Florence félicite tous les archers participants, notamment les jeunes.

Nous espérons maintenir cette progression aux participations aux concours. C'est pourquoi cette année, Florence a mis en place un cours spécial « compétiteurs » afin d'évaluer des objectifs avec une préparation physique, technique, et mental et l'aide d'un professionnel Romain Penard.

Cette année ,Florence avec l'appui du conseil d'administration, a remis 1 « Challenge » du club à 2 archers :

**Adrien Cosson** : le trophée Guillaume Tell pour ses résultats en constante évolution et sa participation à 2 championnats de France

**Christelle Gautier** : le trophée « La Flèche Rebelle » pour ses mésaventures lors de son 1<sup>er</sup> concours (perte du clicker, viseur bloqué, corde effilochée, palette dévissée)

## **5) Rapport Formation/matériel/travaux**

Jean le responsable commission a fait un point sur les différentes locations, achats et matériel à disposition du club. Soit par don d'un archer, par achat ou don par l'armurerie du bocage.

Tout ce matériel est utilisé afin de donner aux archers le plus de chance d'avoir du matériel en bon état et de pouvoir apprendre et tirer dans les meilleures conditions.

Des travaux ont été faits sur les cibles du terrain extérieur (remise en état des paillons, peinture...) sur 2 samedis et qui a mobilisé pas moins de 13 bénévoles : merci à tous pour leur travail essentiel au bon fonctionnement du club.

## **6) Présentation du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel 2025 a été établi par reconduction du réalisé de 2024 en augmentant quelques postes, notamment :

- Pour prendre en compte une augmentation des jeunes compétiteurs. Pour les jeunes, le club prend à sa charge les inscriptions concours et les frais de déplacement pour les championnats
- Pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

## **7) Fixation du prix de la licence 2025 à compter de septembre 2024**

Le conseil d'administration a proposé une augmentation de notre licence pour la saison

2025/2026 de 5 €.

La licence adulte passera donc de 120 € (en 2024) à 125 € (en 2025)

La licence jeune passera de 110 € (en 2024) à 115 € (en 2025)

Résultat du vote

Votants : 32

OUI : 24

NON : 5

NUL : 3

L'augmentation est validée.

## 8) Allocution du Président

Au terme de ces assemblées nous ouvrons la dernière année de mandature pour l'association. Comme annoncé l'an passé je ne me représenterai pas pour cette nouvelle aventure.

En ce qui concerne ma dernière saison à la tête de notre Conseil d'Administration, je souhaite avec celui-ci assoir et pérenniser les nombreuses actions que nous avons menées depuis 4 ans et dont le club peut être fier.

Octobre et décembre seront encore riches en évènement avec les RUN ARCHERY en préparation avec les lycées Tabarly et Sainte Marie du Port. Nous pensons pouvoir officialiser au printemps 2025, une rencontre entre les deux Etablissements, sous forme d'un « Challenge » annuel.

Enfin sur le plan sportif nous mettons beaucoup d'espoir dans nos jeunes que nous « cocoonons » depuis 3 et 4 ans, et qui devraient cette saison nous donner davantage de beaux résultats.

De même pour nos adultes dont certains sont au bord des Championnats Régionaux, et pour certains de France.

J'adresse toute ma gratitude aux Membres du Bureau, les membres du Conseil d'administration et ses invités, tous les Bénévoles qui se sont impliqués cette saison selon leurs compétences et leurs disponibilités, en espérant qu'ils seront toujours présents pour servir le club. Un remerciement particulier à notre toute fraîche Vice-présidente, Madame Christelle Gautier, qui s'est particulièrement investie à mes côtés, dans notre association.

Je n'oublie pas ceux qui nous aident financièrement et matériellement pour mener à bien toutes nos actions et ainsi participer à nos bons résultats.

Tout d'abord notre Municipalité et l'OSS, pour leur soutien permanent et de nos récents Sponsors (Cuisine Lamour et Beer Work Shop) ainsi que le Crédit Agricole qui nous soutient depuis de nombreuses années dans notre action en faveur des personnes en situation de handicap.

### **Questions diverses**

Il n'y a pas eu d'élection d'un jeune car il ne pourra pas cette année participer aux réunions en raison de ses études.

Cependant le conseil coopte Paul Huchet (16 ans) qui sera invité au prochain Conseil d'Administration.

Clôture de l'AG 22h00